

## CONCLUSIONS DU VOYAGE DU COMITE DES FORETS EN SLOVENIE 4 JUN 2010

Monsieur le Président, M.Dragan Matijasik représentant le Directeur général de l'Administration forestière Slovène, Mesdames, Messieurs,

Vous me permettrez d'abord quelques mots en guise d'avant propos.

Depuis ma dernière participation, il y a 10 ans au voyage annuel du Comité des Forêts, j'en reçois régulièrement le programme. J'ai souhaité cette année répondre positivement à votre invitation pour deux raisons :

- l'intérêt du pays visité ;
- le plaisir de retrouver des visages connus et sympathiques et d'en découvrir de nouveaux ;

ceci après une période d'interruption suffisante pour éviter toute ambiguïté avec mon successeur dans les fonctions que je désignerai comme celles de « référent technique » ou de grand témoin, car le terme de « directeur technique » m'a toujours paru discutable. Mais n'est-ce pas le privilège des grandes et anciennes institutions que d'utiliser des expressions dans un sens différent de l'acception courante !

Je puis vous dire que le plaisir espéré je l'ai pleinement ressenti.

Il se trouve que par suite d'une obligation de service impérative mon camarade Michel Badré a du au dernier moment renoncer à assumer sa fonction précitée, et vous m'avez demandé de reprendre le harnais exceptionnellement.

Vous en avez pris la responsabilité, Monsieur le Président, et vous assumez ainsi un double risque :

- celui d'une prestation marquée par l'éloignement des affaires et donc par un manque d'informations sur l'actualité, ainsi que par l'effet – en termes d'informatique – d'un processeur de plus en plus lent et d'une mémoire centrale déficiente...
- le manque de pondération dans les appréciations, par le syndrome bien connu du petit enfant déclarant « le roi est nu », puisque l'âge est souvent l'occasion d'un retour à la fraîcheur de l'enfance...

Mais il est trop tard pour reculer!

Avant de soumettre à votre attention quelques pistes de réflexion sur les cinq journées bien remplies passées en Slovénie, je voudrais remercier nos hôtes slovènes, les responsables des services forestiers des différentes régions visitées, de leur disponibilité et de leur gentillesse – marques d'une vraie compétence – pour répondre à nos questions, parfois sommaires ou abruptes. Je remercie aussi les responsables du Comité des Forêts de leur professionnalisme dans l'organisation de la tournée, leur mémoire constituant un atout majeur puisque le Comité avait organisé son XXXVIIe voyage du 13 au 18 juin 1977 en Yougoslavie, dont les deux premiers jours dans la République de Slovénie, avec parfois la visite des mêmes stations, comme celle de la forêt privée de la famille Sgerm dans le massif de Pohorje.

Pour bien interpréter ce que nous avons vu, la **première clé** me paraît constituée par **les hommes**. Les spécificités de la population slovène, d'un effectif modeste par rapport à leurs puissants voisins, son homogénéité, sa volonté de sauvegarder son identité face aux tourmentes de l'Histoire et aux mouvements de population, dans ce chaudron de l'Europe que constituent les Balkans, expliquent beaucoup de choses. Nous avons pu en prendre la mesure par les visites de Maribor et de Ljubljana, ainsi que par les divers contacts établis avec nos hôtes. A ce propos nous avons pu, après avoir longé des champs de houblon, voir à Maribor une des plus anciennes vignes du monde, dont une bouture a été offerte à la ville de Gap dans le cadre des échanges entre celles distinguées comme Villes Alpines de l'Année et je puis vous assurer que ce cep se porte bien et donne des raisins récoltés et vinifiés chaque année. Comme l'avait déclaré



un responsable autrichien de la forêt privée, les forestiers sont compétents en matière de vigne et de vin puisqu'on parle de bois de vigne. Et un pays qui offre de bons vins ne peut être mauvais ; c'est assurément le cas pour la Slovénie grâce à ses vins et à ses bières !

La **seconde clé** est le **milieu naturel** qui présente sur une surface réduite une grande variété de stations dans ses 4 grandes régions naturelles :

- Plaines subpanoniques
- Alpes
- Montagnes dinariques
- Région méditerranéenne

Ces stations étant globalement très favorables à la forêt, sauf sur le Karst en bordure de la Mer Adriatique, par leurs sols et leurs pluviométries. Sur ce dernier point nos organisateurs ont d'ailleurs pris soin de prévoir au départ deux journées de pluie pour que nous en soyons parfaitement convaincus !

Ces deux clés expliquent pour une bonne part un paysage attachant dans son occupation de l'espace comme dans son bâti rural, donnant une impression d'équilibre sans aucun sentiment d'oppression, qui serait probablement évoqué chez nous, malgré un taux de boisement proche de 60%.

Je vous propose de regrouper en **cinq grands thèmes** les domaines de réflexion que nous inspire notre voyage.

#### 1- **La Slovénie mérite bien son image quelque peu mythique de l'une des patries de la sylviculture proche de la nature**

Pays de vieille civilisation forestière comme la France (son premier texte forestier remonte à 1406, ce qui est comparable à l'ordonnance de Brunoy de Philippe VI de Valois sur le fait des Eaux et Forêts de 1346), la Slovénie a connu une **forte surexploitation de ses forêts** par intensification et artificialisation poussées, parfois jusque vers 1945, accompagnées d'évènements destructeurs (chablis, invasions d'insectes) qui ont abouti à **diaboliser la coupe rase**, et à une puissante réaction en faveur du jardinage. Cette réaction, commencée dans la dernière décennie du XIXe siècle avec la méthode du contrôle dans les grandes forêts privées de la Région Dinarique, et dans certaines forêts paysannes, a atteint sa plénitude après la seconde guerre mondiale.

Nous n'avons pas connu en France les mêmes types de vicissitudes, et notamment les excès d'artificialisation de la forêt germanique. Les désordres de la Révolution ont pour l'essentiel conduit à des diminutions de surfaces forestières et à des surexploitations plus réversibles. D'autre part la doctrine officielle était celle de la régénération naturelle et des éclaircies ; la futaie irrégulière et le jardinage étaient plus pratiqués, jusqu'à susciter de véritables guerres de religion au XIXe siècle.

Ceci explique sans doute le véritable réflexe vers une sylviculture plus proche de la nature, que nous avons rencontrée chez nos interlocuteurs, et qui est incarnée sur le plan européen et le plan mondial par le Professeur Mlinsek, ancien titulaire de la Chaire de Sylviculture à l'Université de Ljubljana.

Mais cette conviction n'empêche en rien une gestion pragmatique en poursuivant s'il y a lieu une sylviculture en futaie régulière, comme la futaie de chêne pédonculé que nous a montrée M. Kovac et l'aulnaie de Polana, ce qui a permis des échanges sur le problème posé par l'abaissement de la nappe phréatique et les économies qui pourraient résulter de la réalisation de cloisonnements sylvicoles.

Convaincus par le bien fondé de la conversion des pessières pures équiennes en futaie mélangée irrégulière dans le massif de Pohorje, nous nous sommes interrogés sur le rythme des opérations de façon à prévenir un vieillissement global.



## 2- La politique vis à vis de la forêt privée

Cette politique est d'autant plus importante qu'en Slovénie la forêt paysanne n'a pas été touchée par les expropriations d'après 1945, qu'avec la restitution de certains domaines privés nationalisés après 1945, et du fait du peu de poids des forêts des collectivités, la forêt privée représente 80% de la surface forestière, l'essentiel du reste étant domanial. La rédaction des aménagements et le marquage des coupes par l'Administration forestière – comme en Suisse – le propriétaire étant libre d'exploiter ou non, semblent bien acceptés jusqu'ici par les Slovènes. Ils ne le seraient certainement pas par les Français, compte tenu de notre histoire.

Cette politique s'appliquant jusqu'à des propriétés de moins de 1 ha a suscité des interrogations de notre part sur son efficacité par rapport à son coût.

Elle ne paraît pas dispenser de mesures pour éviter la poursuite du morcellement et encourager les restructurations foncières. Enfin il faut l'apprécier au regard de la législation qui interdit – ou dissuade par la fiscalité – la séparation de l'exploitation agricole et de la forêt comme en Autriche ou en Allemagne, ce qui fait qu'en Slovénie la forêt paysanne est une réalité.

Cet état de fait explique certainement pour partie la qualité du paysage rural, mais sa transposition chez nous serait difficilement envisageable en raison de la série de conséquences qu'elle induirait.

## 3- Les dégâts de grand gibier à la forêt

Ils ont systématiquement été déplorés par nos hôtes, et ceci concorde entièrement avec la perception des forestiers français. Nous partageons sans réserve ce point de vue.

Faudra-t-il un jour aller jusqu'à regretter la disparition de l'espèce braconnier !

Pourtant la législation cynégétique diffère fondamentalement de la nôtre, avec :

- a. Un gibier propriété de l'Etat
- b. La compétence du service forestier en matière cynégétique
- c. Une organisation obligatoire en sociétés de chasse pour pratiquer ce sport
- d. L'existence de chasseurs professionnels
- e. La présence de grands prédateurs, ours, loup et lynx, à un des niveaux les plus élevés d'Europe.

Ceci me conduit à suggérer que ce point important pour l'avenir des forêts de nos deux pays, tant en matière de biodiversité que d'économie, soit approfondi en vue d'une démarche commune au niveau européen.

Cette démarche pourrait se situer tant au niveau du Livre Vert que prépare l'Union Européenne que de la Convention Alpine de 1991. Le protocole « Forêt Alpine » élaboré et ratifié en 1996 comporte bien l'objectif d'un équilibre sylvo-cynégétique, mais en privilégiant sa recherche par le développement des grands prédateurs, ce qui suscite de sérieuses réserves. Ce que nous avons entendu de nos hôtes slovènes alimente nos doutes. J'avais indiqué il y a quelques années au Secrétaire général de la Convention alpine l'opportunité de procéder à un bilan après plus d'une décennie. Il conviendrait de réaliser une appréciation du réalisme de ce choix au regard de l'expérience slovène, qui serait ainsi particulièrement utile pour l'ensemble des pays de l'Union européenne.

## 4- L'économie de la production forestière

Nos interlocuteurs y sont sensibles, par exemple en s'interrogeant sur l'opportunité de conserver des tiges de faible qualité technologique quand ils cherchent à augmenter le capital sur pied. Mais nous y sommes peut-être encore plus attentifs lorsque nous nous interrogeons sur le bien fondé de cette augmentation de volume selon les situations, surtout lorsqu'il s'agit de produire de gros bois dont la demande future par l'industrie est aléatoire

Et je me permettrai là de revenir sur une des caractéristiques du Comité des Forêts, c'est qu'il a une mémoire de forestier car en 1977, il y a 33 ans le Comité était ici déjà avec Brice de Türkheim ; Louis Badré, Directeur technique du



voyage, s'était interrogé, comme l'indique le compte-rendu : faut-il aller aussi loin dans les gros diamètres alors qu'on risque de voir le marché se restreindre ?

Ces différences d'appréciation résultent sans doute pour une part de la situation de la Slovénie dont les bois sont recherchés par l'Autriche et l'Italie voisine. Elles s'expliquent aussi par les excès passés d'une sylviculture trop intensive à but trop exclusivement économique.

Elles s'expliquent enfin par l'organisation administrative qui distingue la gestion de la mise en marché. Ce matin encore nous avons eu sur ce point une discussion extrêmement intéressante. Nous savions qu'il y avait intervention d'entreprises, de holdings concessionnaires pour l'exploitation et la mise en marché, comme pour les travaux ; mais sous le régime précédent avant 1994 d'économie socialiste et autogestionnaire l'importance de cette distinction était plus réduite. Aujourd'hui vous êtes en libre concurrence et c'est devenu un point important qui nous a passionnés, sans que nous ayons pu avoir le temps de décortiquer le cahier des charges et les différents coûts. Peut-être serait-il possible, lors de contacts ultérieurs à la suite de ce voyage d'approfondir ce point ?

Une meilleure prise en compte de l'intérêt économique n'est-elle pas une incitation à une meilleure gestion par leurs propriétaires ? Il en existe des exemples encourageants.

Ceci nous a amené, par exemple hier pour la région du Karst, à nous demander s'il ne conviendrait pas, dans la forêt future, de conserver une certaine proportion de pins pionniers de bonne qualité technologique, à côté d'une majorité de feuillus ?

## **5- L'enseignement forestier et la formation des propriétaires forestiers**

Nous avons été frappés, lors de la visite du département de foresterie de l'Université de Ljubljana, par la convergence des buts d'une enquête qui va être lancée auprès des propriétaires forestiers « Récolter plus tout en protégeant mieux la biodiversité », avec les conclusions du Grenelle de l'environnement et les axes tracés par notre Président de la République à Urmatt.

L'enseignement forestier et la recherche sont fondamentaux pour la préparation de l'avenir, et ceci nous conduit à des réflexions sur nos expériences respectives.

L'enseignement forestier slovène explique pour une bonne part l'unité de pensée des forestiers rencontrés.

Ainsi nous avons admiré vos « forêts vierges » ou réserves intégrales, plus développées en Slovénie que chez nous et l'intérêt pragmatique qui y est porté, notion peu intuitive en France. Elles prennent leur véritable sens lorsqu'elles apparaissent comme des laboratoires de recherche pour mieux comprendre les mécanismes des écosystèmes forestiers et surprendre les secrets de la nature, pour, suivant le principe de Bacon « imiter la nature, hâter son œuvre ».

De notre côté nous avons tendance à considérer aussi que l'apport de la forêt à une croissance plus écologique, une croissance verte intéressante pour sortir de la crise économique que nous connaissons, nécessite d'aller plus loin que l'optimisation écologique du milieu. Le bois est un matériau naturel particulièrement intéressant à cet égard sous réserve de n'être pas défavorisé par rapport aux matériaux concurrents. Ceci implique que l'on lui donne les armes d'une compétition honnête, ce qui n'est pas actuellement le cas. Il y a là sur le plan économique un domaine de réflexion porteur pour l'avenir.

Ainsi donc, sur tous ces thèmes nous pouvons œuvrer en commun dans les domaines qui nous rassemblent, et nous enrichir de nos différences.

Pour ma part, après cette semaine passée en Slovénie je me sens un peu plus européen !